

Créteil, le 21 septembre 2015

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Protections phoniques de l'autoroute A6 entre Wissous et Évry Fermeture des bretelles vers Paris au niveau de Savigny-sur-Orge les nuits du 21 au 25 septembre 2015

Depuis sa conception, ancienne, le trafic sur l'autoroute A6 a évolué : il est aujourd'hui très dense, de l'ordre de 170 000 à 180 000 véhicules par jour entre Chilly-Mazarin et Évry, impactant des territoires maintenant fortement urbanisés. Dans ce contexte, le programme de réhabilitation environnementale en cours de réalisation comporte une composante qui vise à réduire les nuisances sonores au droit de points noirs bruit dans la section entre Wissous et Évry de l'autoroute A6.

À ce titre, la **Direction des routes Île-de-France (DiRIF)** engage la construction de protections phoniques le long de l'autoroute A6 au niveau de Savigny-sur-Orge. Le mur anti-bruit est long de 700 mètres, pour apporter aux habitations riveraines de l'autoroute un niveau de protection contre les nuisances sonores provenant de la circulation routière, équivalent à celui obtenu par ouvrages déjà réalisés sur l'autoroute A6 au niveau de Wissous et Longjumeau. Sa construction est accompagnée d'un aménagement paysager des dépendances autoroutières où il est implanté.



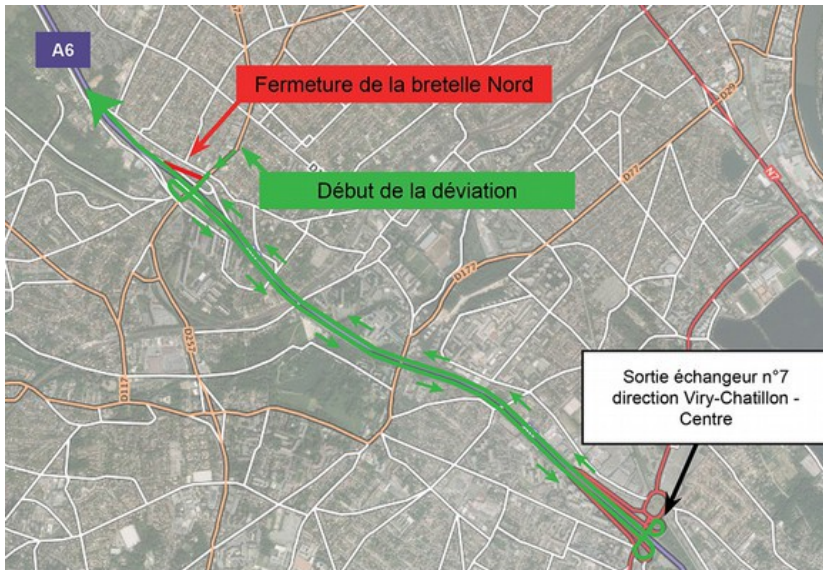
Le coût des ouvrages et aménagements s'élève à 3 millions d'euros, cofinancés par l'État (50%) et la région Île-de-France (50%).

### CONTACT PRESSE :

Robin LEROY  
Tél. 01 46 76 87 80

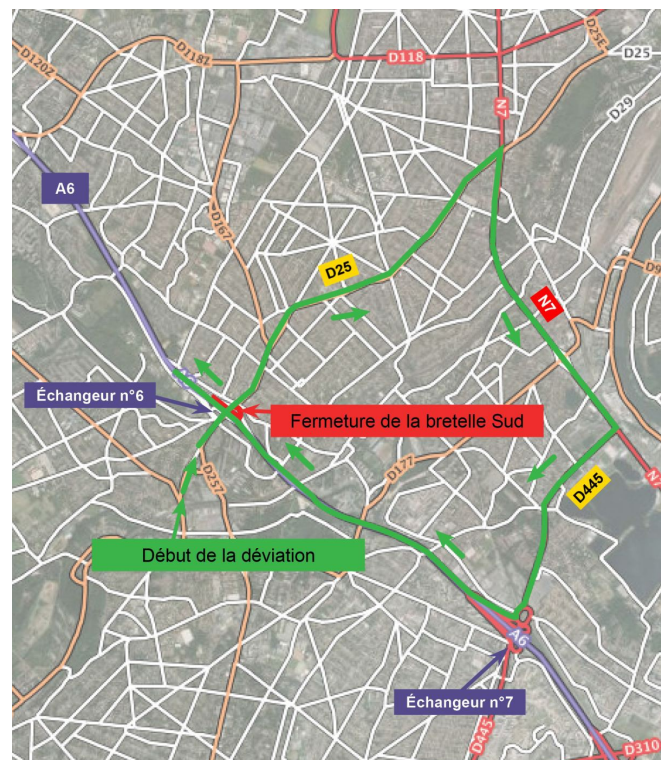
Catherine TRUFFAULT  
Tél. 01 46 76 88 08

Pour la sécurité des intervenants et des usagers, les travaux préparatoires de débroussaillage et dévoiement de réseaux nécessitent **la fermeture des deux bretelles d'accès au sens province-Paris de l'autoroute A6 depuis la RD25 à Savigny-sur-Orge (échangeur n°6) chaque nuit, de 21h30 à 05h00, du 21 au 25 septembre 2015.**



Les usagers de la RD25 en provenance de Savigny-sur-Orge, souhaitant emprunter la bretelle d'accès Nord à l'autoroute A6 en direction de Paris, sont déviés par la bretelle d'accès à l'autoroute A6 en direction de la province, par la sortie n°7 « Viry-Châtillon », par la RD445 vers « Viry-Châtillon-Centre » et par la bretelle d'accès à l'autoroute A6 en direction de Paris.

Les usagers de la RD25 en provenance d'Épinay-sur-Orge, souhaitant emprunter la bretelle d'accès Sud à l'autoroute A6 en direction de Paris, sont déviés par la RD25 jusqu'à la RN7 à Juvisy-sur-Orge, par la RN7 en direction d'Évry, par la RD445 (rue Francoeur) à Viry-Châtillon, par le giratoire Amédée Gordini et par la bretelle d'accès à l'autoroute A6 en direction de Paris.



Pendant l'ensemble de ces travaux, les usagers sont invités à la plus grande prudence en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place pour leur sécurité et celle des intervenants.

Avant de partir, les usagers peuvent consulter [www.sytadin.fr](http://www.sytadin.fr). Les alertes Sytadin sont relayées sur Twitter (@syttadin).

Pendant leurs déplacements, les usagers sont invités à être attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV) et à écouter France Bleu Île-de-France sur 107.1.

